Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Mobilisation sans précédent pour l'AG de la CPME de Vaucluse



Ils étaient plus de 300 chefs d'entreprises et entrepreneurs vauclusiens à assister à la dernière Assemblée générale (AG) de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse qui vient de se tenir au Novotel Avignon-Nord à Sorgues. Une mobilisation sans précédent particulièrement soulignée par Alain Gargani, président de la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur toujours aussi étonné et admiratif de la capacité de la section vauclusienne de la Confédération « à réunir autant de monde. »

« La coupe est pleine »

Prenant ensuite la parole pour ouvrir cette AG, Bernard Vergier, président de la CPME 84 a avant tout tenu à rappeler que « depuis 4 ans, notre pays, notre région et notre département traversent une période très troublée sur le plan économique et social. Il y a d'abord eu des grèves, les gilets jaunes, puis la crise

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

sanitaire, les hausses des matières premières et pénuries de matériaux, le conflit en Ukraine engendrant une crise énergétique sans précédent. Et plus récemment, des nouveaux mouvements de grève liés à la réforme des retraites… Nous pouvons dire que la coupe est pleine. Malgré leur forte capacité de résilience, certains chefs d'entreprise baissent malheureusement les bras (…). Malgré ces épreuves, je tiens à féliciter l'ensemble de nos chefs d'entreprise et nos commerçants qui ne cessent de s'adapter au quotidien avec leurs équipes dans un contexte économique qui connaît une dynamique encourageante. »

Crise énergétique et difficultés de recrutement

Mais cette réunion annuelle a été surtout l'occasion pour le président vauclusien d'insister sur les conséquences de la crise énergétique sur les entreprises locales : « rien n'explique la multiplication, jusqu'à 12 fois des montants initiaux, des factures de certains fournisseurs d'électricité. Rien n'explique certaines ruptures de contrat pouvant être jugées abusives. Nous demandons une nouvelle fois aux autorités à veiller à la bonne application des règles commerciales à ce sujet. »

Saluant « les différentes aides mise en place par l'état ou la région pour amortir l'explosion des coûts », Bernard Vergier rappelle cependant que « nous sommes tous conscients de l'aspect hautement politique du sujet. La France doit impérativement retrouver son indépendance énergétique et rouvrir les nombreuses centrales en arrêt ou en maintenance jusqu'à présent. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



De gauche à droite : Alain Gargani, président de la CPME Sud, Bernard Vergier, président de la CPME 84, Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, ainsi que Roland Gomez, dirigeant et fondateur de Proman, ancien président de la CCI de Paca, et venu témoigner de son parcours d'entrepreneur à la tête du groupe familial 4e acteur européen du travail temporaire et des ressources humaines implanté historiquement à Manosque.

Dans ce contexte global viennent s'additionner d'importantes difficultés de recrutement.
« Les secteurs où les tensions de recrutement sont historiquement fortes comme le BTP, la restauration, la métallurgie et le numérique continuent à être touchés, constate le président de la CPME 84. A cela, s'ajoutent désormais des filières comme la banque, l'assurance, le tertiaire, jusqu'ici épargnées par ces pénuries de main d'œuvre sont à présent concernées. Ces difficultés ne doivent pas être une fatalité. Des travaux sont déjà engagés au sein des principales branches professionnelles pour améliorer l'attractivité des métiers et réfléchir à l'adaptation nécessaire des entreprises pour recruter et pérenniser les bonnes compétences. »

L'enjeu majeur de la mobilité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Cette AG a été aussi le moment pour la CPME 84 de rappeler les difficultés de mobilité sur le territoire et particulièrement le Grand Avignon.
« Le Vaucluse subit des difficultés liées à la mobilité des collaborateurs, insiste Bernard Vergier. L'offre de transport en commun es insuffisante et la circulation très perturbée dans le Grand Avignon depuis la mise en place du plan faubourgs. Celui-ci pénalise lourdement l'activité économique et l'attractivité des entreprises et des commerces au niveau des recrutements. Il nuit aussi à notre environnement et notre santé. »

> « On ne peut pas rester spectateurs, l'économie c'est le fruit d'un équilibre pour nos entreprises et nos salariés. »
>
> *Bernard Vergier, président de la CPME 84*

Toujours concernant la mobilité, le président Vergier a tenu à rappeler que « la CPME 84 a déposé une requête au Tribunal administratif de Nîmes avec l'association Adrem à l'encontre de ce plan. Nous attendons l'audience prochainement. A ce jour, les élus de la commune d'Avignon restent muets. Est-il normal de voir des commerces disparaitre faute de concertation ? Est-il normal de voir des collaborateurs qui refusent des postes dans les commerces ou entreprises du Grand Avignon de peur de subir des embouteillages au quotidien ? Est-il normal que certains artisans ne donnent pas suite à des chantiers en centre-ville ou en périphérie faute de stationnement adapté ou trop couteux ? Le sujet de la mobilité est majeur : Nous ne pouvons ignorer l'urgence des enjeux climatiques qui nous touchent. Mais encore une fois, le bon sens et les solutions alternatives doivent prendre le pas sur des positions fermées. J'en appelle à l'action sans délais des élus et des institutionnels. On ne peut pas rester spectateurs, l'économie c'est le fruit d'un équilibre pour nos entreprises et nos salariés. »

Laurent Garcia

Une année d'activité pour la première organisation patronale de Vaucluse
Avec près de 900 adhérents, le CPME 84 est aujourd'hui la première organisation patronale en adhérents directs de Vaucluse. Un engouement dû grandement à l'activité incessante de la Confédération dans le département.
En tout, la CPME a organisé plus d'une cinquantaine de rendez-vous à destination de ses adhérents en 2022 : 8 ateliers du Pôle femme dont le succès ne se dément pas depuis son lancement en 2018, 2 rencontres 'réseau', 4 Pitch party dont 2 en partenariat avec les CPME 13 et CPME 30, 10 rencontres thématiques animées par des partenaires, 5 rassemblements du Pôle Jeunes, des cessions de formations juridiques, des formations prud'homales, des journées sur le thème de l'hygiène et de la sécurité au travail, l'initiation au brevet SST (Sauveteur secouriste du travail)…
Par ailleurs, les visites d'entreprises ont rencontré un grand succès avec la découverte de 8 entreprises Le Comptoir de Mathilde, Orange, le site nucléaire de Tricastin, Digit hall, Invinova, Mathieu lustrerie, Naturalys et Brun de Vian Tiran. Un format qui a séduit et qui sera maintenu en 2023.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

« Nous poursuivions également l'opération '1 jour/1 adhérent', en effectuant une publication de portraits d'adhérents mettant en avant leurs activités, spécificités et équipes sur les réseaux sociaux de la CPME 84 », a précisé Hervé Belmontet, secrétaire de la CPME 84 lors de la présentation du rapport d'activités de l'année écoulée.
Dans le même temps, la Confédération de Vaucluse a signé une quinzaine de conventions de partenariat avec le Conseil départemental de Vaucluse, Pôle emploi, l'Apec, l'Urssaf, l'Ordre des avocats du barreau d'Avignon, la Société marseillaise de crédit, EDF, Groupama, Orange, le groupe vyv – harmonie mutuelle, la CPAM de Vaucluse, Défense mobilité, la préfecture de Vaucluse, la gendarmerie nationale, la police nationale et l'armée.
Enfin, la CPME 84 a participé cette année à la 3e édition des Trophées des Entrepreneurs positifs organisé par la CPME Sud. A ce titre, Denis Duchêne de l'hostellerie du château des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape a remporté le prix régional du Jury et Solène Espitalié des Jardins de Solène qui remporte le prix régional de la Solidarité après avoir fait partie des 6 lauréats du Vaucluse.

Coût de l'énergie : le cri d'alarme de la CPME de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Alors que Bruno Lemaire, le ministre de l'économie, vient de promettre que 600 000 TPE (Très petites entreprises) allaient bénéficier d'un tarif de 280€/MWh en moyenne sur l'année afin de limiter les effets des prix excessifs de l'énergie, Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse estime qu'il est urgent d'apporter une solution pérenne à l'échelle européenne afin de faire face à cette nouvelle crise qui pourrait impacter sévèrement l'activité économique. Il rappelle également que sa confédération est à la disposition des entrepreneurs locaux afin de les épauler durant cette période pleine d'incertitudes.

« Il y a eu d'abords les grèves, puis les gilets jaunes, ensuite le Covid, après la guerre en Ukraine, avec l'explosion du coût des matières premières, les hausses de carburants et maintenant le prix excessif de l'énergie… La coupe est pleine », prévient Bernard Vergier, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse.
« Nous avons l'exemple d'un adhérent restaurateur avec 5 salariés dont la facture d'électricité vient de passer de 1 000€ à 12 000€ par mois ! Même en changeant de fournisseur, sa facture mensuelle va passer à 6 000€. C'est une hausse qui représente un salaire chargé. C'est-à-dire qu'au final, ces augmentations de l'énergie risquent d'avoir pour conséquence de supprimer des emplois », poursuit

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Bernard Vergier.

Des remontées catastrophiques du terrain alors que toutes les factures ne sont pas arrivées
« Nous avons des remontées catastrophiques de la part de nos adhérents, s'alarme le président de la confédération vauclusienne qui comptera bientôt près d'un millier d'adhérents dans le département. Et là ce n'est que le début, car les factures ne sont pas encore arrivées chez tout le monde. Nous ce que l'on veut c'est que les pouvoirs publics anticipent cette situation et qu'ils la gèrent sinon nous allons au-devant de très graves déconvenues. Il faut arrêter cette hémorragie au niveau européen car c'est le 'petit' qui va encore souffrir alors que c'est lui qui fait tourner l'économie et créé des emplois. On va droit dans le mur ! C'est une bombe à retardement dont le décompte va bientôt s'achever car si en ce moment on reçoit les factures, dans trois mois il y aura combien d'entreprises et d'emplois en moins ? D'ailleurs, depuis quelques mois déjà on observe un frémissement du nombre de procédures collectives au tribunal de commerce. Ce n'est pas encore inquiétant, mais il va falloir être très vigilant sur le 1er semestre 2023. »

> **« C'est une bombe à retardement dont le décompte va bientôt s'achever ! »**
>
> ***Bernard Vergier***

Alors que l'augmentation du coût des matières premières a particulièrement impacté les secteurs du BTP et de l'agroalimentaire, les entrepreneurs Vauclusiens, à l'image du reste du pays, doivent aussi faire face à des très grosses difficultés à recruter.
« Tous les métiers énergivores vont être en première ligne et il n'y a pas que les boulangers dont on parle beaucoup en ce moment pour illustrer ce phénomène, insiste le président de la CPME 84. Il y a l'industrie agroalimentaire, comme on vient de le voir avec l'usine Raynal et Roquelaure de Camaret qui a arrêté temporairement sa production à cause des prix de l'énergie, la restauration, les lieux accueillants du publics avec des espaces à chauffer… Ceux qui n'ont pas réussi à rembourser le PGE comment vont-ils faire face aux hausses des factures de l'énergie de plusieurs milliers d'euros. »
« Il y aussi des entreprises qui nous disent qu'il y a du travail mais qu'elles refusent de répondre à des marchés publics, lancer des projets de développement ou prendre des contrats à l'export faute de main-d'œuvre, ou en raison du coût des matières premières et maintenant de l'énergie. Il faut trouver des solutions : c'est une urgence vitale pour l'économie de notre pays. »

Le feu de paille des aides
« Bien sûr il y a des aides, mais elles ne sont largement pas suffisantes pour couvrir l'explosion des factures, complète le président Vergier. Mais de toute façon on ne cherche pas d'aides, on ne veut pas d'aides. Il faut arrêter avec ces aides. Les aides c'est un feu de paille, on veut juste travailler convenablement et être rémunéré en conséquence. On veut une inflation raisonnable et un coût de l'énergie raisonnable. Il n'est pas normal que l'on soit pris en otage comme cela. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Le risque de découragement des chefs d'entreprise

« Il y a des artisans qui ne gagnent pas 2 000€ par mois alors pour payer 8 000€ de plus d'électricité… Pour les toutes petites entreprises, le risque est aussi que les chefs d'entreprises baissent les bras devant toutes ces difficultés qui s'accumulent. A bout d'un moment, il ferme en se disant qu'il y aura bien une caisse qui le récupérera et qu'il ne sera pas plus malheureux que certain. C'est tout ! A quoi cela sert qu'il s'embête avec des soucis avec son propriétaire, l'Urssaf, l'inspection du travail… On en prend des coups sur la tête quand on est chef d'entreprise. Il faut arrêter à un moment. »

> **« Il faut que tout le monde sache qu'à la CPME 84 on se met en quatre pour les entrepreneurs vauclusiens. »**

C'est pour cela que la CPME entend poursuivre son action d'appui aux entreprises vauclusiennes.

« Je ne suis pas là pour moi, je suis là pour les chefs d'entreprises et ceux qui ont besoin de tous les services que la CPME peut apporter aux entrepreneurs mais aussi aux pouvoirs publics et aux services administratifs, insiste celui qui rappelle qui intervient bénévolement.

Il faut que tout le monde sache qu'à la CPME 84 on se met en quatre pour eux car en ce moment il y a un très gros souci qui risque de foutre le pays en l'air. »

Une des CPME les plus dynamiques de France

« Nos adhérents sont accompagnés au quotidien et sont 'privilégiés' par rapport à ceux qui sont dans la nature et livrés à eux-mêmes. Nous proposons plus d'un rendez-vous par semaine ainsi que des visites mensuelles d'entreprises qui sont un vrai succès. Nous proposons un service personnalisé et confidentielle à l'année à tous nos adhérents. Nous disposons de trois permanents et nous allons encore recruter pour augmenter notre offre de services. C'est certainement pour cela que nous sommes l'un des départements les plus dynamiques parmi les CPME de France. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Julie Mous, assistante commerciale en charge du pôle femmes de la CPME 84, Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse, et Olivier Pieri, secrétaire général.

Rentrée : la CPME 84 s’inquiète pour les entreprises vauclusiennes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Période post-Covid, crise énergétique, guerre en Ukraine, envolée du coût des matières premières, pénurie de main d'œuvre, remboursement du PGE, plan Faubourg… A l'occasion de cette rentrée Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse s'inquiète des difficultés qui s'accumulent pour les entreprises vauclusiennes.

« L'année 2021, puis le premier semestre 2022, ont été marqués par la crise du Covid puis par la reprise de l'économie freinée par des difficultés de recrutement et des pénuries de matières premières sans précédent », constate Bernard Vergier, président de la CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises) à l'occasion de la conférence de presse de rentrée de la première organisation patronale de Vaucluse (900 adhérents directs et 8 000 entreprises représentées via les branches affiliées à la Confédération départementale).
Malgré cela, poursuit-il, la CPME reste plus que jamais mobilisée pour faire entendre haut et fort la voix des PME au cœur d'un contexte incertain : lutte contre l'inflation et les pénuries, indispensables réformes des retraites et de la sphère publique, transitions écologique et numérique. Et pour cela, notre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

objectif est clair : militer inlassablement pour bâtir un environnement plus favorable aux TPE-PME. »

Flambée des coûts de l'énergie
En premier lieu, la CPME 84 s'alarme des conséquences de la flambée des coûts de l'énergie.
« Nous redoutons cet hiver une cherté de l'énergie qui risque de se coupler à une rareté. Nos chefs d'entreprise s'y préparent et font déjà le maximum pour réduire leur consommation mais nous devons impérativement éviter les coupures ou les délestages même si 59% des entreprise ont déjà réduit leur consommation énergétique. Il est nécessaire, en premier lieu, d'être accompagnés par les énergéticiens qui doivent nous aider à anticiper les difficultés. Les pouvoirs publics devront réactiver les mesures d'activités partielles de longue durée et les fonds de solidarité afin d'éviter des licenciements économiques voire des fermetures d'entreprise.

> **« Eviter des licenciements économiques voire des fermetures d'entreprise en raison des coûts de l'énergie. »**
>
> *Bernard Vergier*

« Dans un souci de séduction politique et d'un certain dogmatisme écologiste, nos politiques ont voulu croire que l'on pouvait s'en sortir avec le 'tout solaire et éolien', regrette Bernard Vergier. Le résultat est aujourd'hui là, notre forte dépendance énergétique est susceptible de remettre en question la viabilité de nos entreprises les plus énergivores. »

Difficultés de recrutement et inflation
Le président de la CPME 84 s'inquiète des fortes difficultés de recrutement que rencontrent les entreprises locales.
« Trop d'entreprises peinent à recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures », constate Bernard Vergier même si « à l'échelle de notre département, les acteurs concernés se sont fortement saisis du sujet et nous pouvons saluer les efforts conjoints de la DEETS, de la Préfecture de Vaucluse, Pôle Emploi, des organisations patronales et branches professionnelles ainsi que l'ensemble des partenaires travaillant sur le sujet. »

> **« L'apprentissage reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »**

Pour combler en partie ce manque de main d'œuvre, le président de la CPME de Vaucluse plaide pour que l'apprentissage continue à être soutenu : « Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur ‘travail’ ».
Et Bernard Vergier de regretter à contrario ceux qui « choisissent encore le chômage de complaisance. Les conditions d’indemnisation de l’assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi, comme c’est le cas dans la plupart des autres pays européens. »

« Il est nécessaire de redonner du pouvoir d’achat à nos collaborateurs »

Concernant l’inflation, même si celle-ci est une des plus faibles d’Europe, la CPME propose de réactiver pour toutes les entreprises la défiscalisation des heures supplémentaires et de plafonner le montant des charges patronales. Concrètement, au-delà de la 35e heure, un salarié serait payé 25% de plus mais les charges patronales n’augmenteraient pas.
La CPME propose également d’assouplir les dispositifs de participation et d’intéressement ainsi que de permettre plusieurs versements au cours de l’année de la prime Pepa (Prime exceptionnelle de pouvoir d’achat dit aussi ‘Prime Macron’).
« Il est nécessaire de redonner du pouvoir d’achat à nos collaborateurs », insiste Bernard Vergier.

Mobilité : le plan Faubourgs en ligne de mire
Enfin, le président de la CPME s’alarme des conséquences de la mise en place du plan Faubourgs à Avignon.
« Les embouteillages impactent au quotidien l’ensemble de notre activité économique, touchent les professionnels, leurs collaborateurs, leurs clients et fournisseurs qui ne peuvent se passer de leur véhicule pour exercer leur activité professionnelle, déplore Bernard Vergier. Le commerce de proximité implanté sur le plan faubourgs subit des pertes de chiffres d’affaires jusqu’à -85%, certains d’entre eux ont procédé à des licenciements économiques et cessés leur activité. Dans le même temps, des pics de pollution importants sont régulièrement enregistrés aux heures d’affluence. Les conséquences environnementales nous inquiètent… Les professionnels prioritaires (pompiers, ambulances, services d’ordre) sont aussi touchés et ne peuvent intervenir dans les délais nécessaires, ce qui peut mettre en danger la population concernée. De fortes inquiétudes sont aussi émises par les propriétaires de logement privatifs et professionnels sur les dévaluations immobilières déjà annoncées à court et moyen terme. »

« Notre ville n’a pas le droit de mourir. »

« Tout cela impacte grandement les activités des entreprises d’Avignon et au-delà. Cela touche aussi les populations de la cité des papes mais aussi plus largement celles du Vaucluse, du Gard et des Bouches-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

du-Rhône. Nous ne sommes pas contre le principe, mais là, on a fait les choses à l'envers. Il aurait fallu d'abord finaliser les travaux de la tranche 2 de la LEO, mettre en place des parkings relais et faire émerger de nouvelles plateformes dédiées aux automobilistes. Là, on est allé trop loin. Notre ville n'a pas le droit de mourir. »



La CPME 84 dénonce les conditions et les conséquences de la mise en place du plan Faubourgs à Avignon.

« Face à la position dogmatique de la municipalité que nous regrettons, je rappelle que la CPME 84 a déposé une requête au Tribunal administratif de Nîmes avec l'association Adrem à l'encontre de ce plan », conclu Bernard Vergier qui déplore que son organisation soit l'une des seules à se mobiliser sur ce sujet.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

« En off, les autres acteurs institutionnels sont tous d'accord avec nous mais ils n'osent pas prendre publiquement position. Ils ont peur, pas nous car la CPME 84 est une organisation strictement apolitique dont la l'économie locale et l'emploi sont les seules préoccupations. Nous ne pouvons-nous soustraire de cet enjeu d'intérêt général. »

A lire aussi : Mobilité, la vision du maire d'Avignon pour son territoire

La CPME 84 plus mobilisée que jamais



Ni le Covid, ni la guerre en Ukraine, pas même la défaite aux dernières élections consulaires semblent venir à bout de la détermination de la CPME 84. Au contraire, la Confédération des petites et moyennes entreprise vauclusienne, qui revendique le titre de première organisation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

patronale du département, n'a jamais compté autant d'adhérents et organisé autant d'événements.

« Je suis ravi d'être là pour cette CPME qui est l'une des plus belle de notre territoire », s'est enthousiasmé Alain Gargani, *p*résident de la CPME Sud lors de l'assemblée générale de CPME de Vaucluse qui vient de se tenir au Novotel Avignon-Nord de Sorgues.
Devant une salle comble, le président régional de la Confédération des petites et moyennes entreprises a fait l'éloge du dynamisme de sa branche vauclusienne.
Auparavant, Bernard Vergier, président de la CPME 84, avait rappelé la résilience des entreprises locales face à une période incertaine : « Depuis deux ans, notre pays, notre région et notre département traversent une période très troublée sur le plan économique et social. Sans être totalement sortis d'une crise sanitaire ayant profondément affecté notre pays depuis 2020, nous voilà aujourd'hui confrontés à un conflit en Ukraine qui accentue les difficultés d'approvisionnement et amplifie la hausse générale des matières premières et de l'énergie. Nos pouvoirs publics et notre nouveau gouvernement doivent rapidement trouver des solutions sur ces sujets, notamment en termes de fiscalité, au risque de voir un grand nombre de nos entreprises manquer de rentabilité et pour les plus fragiles d'entre elles, disparaître. Dans ce contexte global, viennent se rajouter d'importantes difficultés de recrutement qui concernent l'ensemble des filières. »

Regrets consulaires
Bernard Vergier est aussi revenu sur la défaite de la liste CPME lors des dernières élections de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse : « Notre organisation n'a pas ménagé ses efforts durant le mandat consulaire 2020/2021 ni pendant la campagne électorale de l'année dernière. Malgré le travail collectif mené avec ferveur par l'ensemble des colistiers la victoire n'a malheureusement pas été au rendez-vous pour notre organisation qui représente officiellement les TPE – PME, commerçants et artisans. Nous regrettons l'issue de ce scrutin… »
Pas de quoi entamer la détermination d'une structure qui, avec près de 900 adhérents (+16,4% en 2021), revendique le titre de première organisation patronale du département.
« La CPME peut être fière d'être devenue la première organisation en nombre d'adhérents dans les territoires », insiste son président.
Côté Chambre de métiers et de l'artisanat il existe également des motifs de satisfaction même si la victoire a fait défaut également. « La CPME 84 avec la Fédération du BTP de Vaucluse s'est lancée pour la première fois dans les élections à la Chambre des Métiers et de l'artisanat Paca, avec la liste 'Fiers d'être artisans', rappelle Bernard Vergier. Neuf candidats ont été élus dans le Vaucluse, 6 membres ont été élus à l'échelon régional. Nous pouvons nous réjouir, c'est une première. »

Plus de représentativité dans les instances
« Ce succès a permis enfin à notre organisation d'être représentée au sein de cette instance consulaire et de faire entendre la voix des TPE et PME artisanales, poursuit le président de la CPME 84. Nous disposons de sièges supplémentaires dans les instances de sécurité sociale et aux conseils de prud'hommes. Dans ce contexte, depuis 6 mois, notre CPME 84 est engagée dans un important processus de renouvellement de mandataires. D'abord au sein des instances de sécurité sociale : Urssaf, Carsat Sud-Est, Caf puis dans les services de santé au travail où la CPME 84 vient d'obtenir la présidence de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

l'AIST 84 et du GMSI 84. Par ailleurs, notre organisation vient de finaliser le renouvellement des conseillers prud'hommes pour Avignon et Orange. »

Du service, du service et toujours plus de service pour les entreprises

En 2021, comme depuis plusieurs années déjà, la CPME a aussi multiplié les rencontres digitales ou présentielles (60 évènements organisés sur l'année).

Parmi les événements les plus marquants : les trophées des entrepreneurs positifs dont la finale régionale s'est tenue en octobre dernier dans le Vaucluse, le succès des visites d'entreprises (prochaines visites le mardi 17 mai pour le siège de l'opérateur de téléphonie Orange à Avignon et le vendredi 17 juin à la centrale nucléaire EDF de Tricastin), l'essor du Pôle Femmes créé en 2018, la réussite du Pôle jeune, les after work (dont le prochain aura lieu au Château des Fines Roches le jeudi 2 juin de 18h à 20h à Châteauneuf-du-Pape) ou bien encore les 'Pitch Party'.



Les visites d'entreprises ont connu un fort succès. Ici le pôle jeunes de la CPME 84 au sein de l'entreprise Kookabarra, implantée à Cavaillon et spécialisée dans la production de jus de fruits hauts de gamme.

Bien évidemment la Confédération patronale continue plus que jamais à proposer également de nombreuses rencontres thématiques avec ses partenaires ainsi que des cessions juridiques animées par des adhérents avocats, experts-comptables et autres activités de conseil.

« Dans notre département, la CPME, première organisation patronale vauclusienne, continuera plus que jamais à accompagner ses entreprises de façon réactive et efficace autant dans leur développement que dans leur difficulté, précise Bernard Vergier. Nos services individuels réservés aux adhérents ont été renforcés alors que le point d'accueil pour la formation connaît une activité croissante. »

Par ailleurs, afin d'asseoir son implantation sur l'ensemble du département, la CPME 84 souhaite se

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

doter de chefs d'entreprise et dirigeants référents sur chaque bassin économique. Appelés 'Ambassadeurs du territoire' ces derniers seront charger de faire remonter en temps réel les problématiques et besoins locaux d'intérêt général.

La Confédération s'engageant par ailleurs à continuer de se mobiliser sur les questions de la défense et la dynamisation des commerces de proximité, la réforme de l'assurance chômage, la réforme des retraites, le télétravail, l'accessibilité, la pénibilité au travail, la réforme de la formation professionnelle, la simplification administrative dans les entreprises, la taxe locale sur la publicité extérieure, l'accès au crédit des TPE et PME, les cotations Banque de France, la représentativité des organisations patronales, les aides pour les contrats de professionnalisation et la taxe d'apprentissage…

« Nous souhaitons ainsi optimiser le maillage territorial des TPE, PME, industriels, commerçants-artisans, indépendants, auto-entrepreneurs de tous les secteurs d'activité des bassins du Vaucluse », explique le président de la CPME84 qui considère que son organisation doit être une « véritable 'Boite à outils' des dirigeants ».

Plus jamais seul

Enfin, comme chaque année, Bernard Vergier a rappelé sa volonté de combattre l'isolement des dirigeants.

« Trop d'entrepreneurs, en cas de difficultés, attendent le dernier moment pour venir 'frapper' à la porte des organisations patronales ou d'autres structures comme les centres d'information sur la difficulté des entreprises (CIP) ou les Pôles de prévention des Tribunaux de commerce », regrette-t-il.

Un constat partagé également par Alain Gargani, le président régional : « Quand on est entrepreneur, il ne faut jamais être seul. La CPME c'est leur maison. »

Un isolement qui pèse souvent sur la santé du dirigeant comme le souligne le président de la CPME 84 : « Je rappelle l'utilité des dispositifs APESA (Aide aux chefs d'entreprise en difficultés psychologiques) ainsi que l'Association CAIRE 84 (aide aux dirigeants atteints de cancer). J'en profite également pour annoncer la préparation d'une future offre des services de santé au travail dédiée aux dirigeants non-salariés. La CPME est là et bien présente pour ces entreprises qu'elles aillent bien ou moins bien. »

Le plan Faubourgs pointé du doigt

Cette AG a été aussi l'occasion pour la CPME84 de pointer du doigt les difficultés de circulation rencontrées depuis la mise en place du plan Faubourgs à Avignon.

« Des embouteillages au quotidien impactent l'ensemble de notre activité économique, touchent les professionnels, leurs collaborateurs, leurs clients et fournisseurs qui ne peuvent se passer de leur véhicule pour exercer leur activité professionnelle, dénonce le président la CPME 84 dont le siège se situe en plein cœur du périmètre concerné. Le commerce de proximité implanté sur le plan faubourgs subit des pertes de chiffres d'affaires jusqu'à -70%, certains d'entre eux ont procédé à des licenciements économiques et cesser leur activité. Des pics de pollution très inquiétants sont régulièrement enregistrés aux heures d'affluence, les conséquences environnementales nous inquiètent… »

Dans la salle, les réactions sont aussi nombreuses que vives. Les entrepreneurs impactés assurent déjà chercher des locaux ailleurs pour ceux qui le peuvent. D'autres plus remontés encore assurent « que l'on

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

détruit des familles, des emplois et leur outil de travail ». Une vraie colère gronde…
Pour sa part, regrettant l'absence de solutions proposées par la mairie d'Avignon, Bernard Vergier a sollicité les parlementaires vauclusiens afin qu'ils fassent pression pour « sortir de cette situation tout en tenant compte des enjeux environnementaux qui s'imposent à nous. Comme vous le savez, la CPME 84 est une organisation strictement apolitique. L'économie locale et l'emploi sont directement mis en danger face à ce plan, il est à mon sens de notre devoir d'agir collectivement. Nous ne pouvons pas nous soustraire de cet enjeu d'intérêt général dans la période très troublée que nous traversons », insiste le président en s'adressant aux sénateurs et députés vauclusiens.
« En tant que chef-lieu du département, Avignon avec son attractivité touristique et patrimoniale ainsi que son festival international de théâtre, génère un tourisme essentiel aux retombées vertueuses pour l'ensemble du département. Ce public doit pouvoir accéder à notre commune dans des conditions normales et acceptables », poursuit celui dont la structure vient de déposer une requête au Tribunal administratif de Nîmes (ndlr : avec l'association ADREM – Avignon développement responsable et mobilité) à l'encontre de ce plan.

Renouvellements et élections au Conseil d'Administration
L'AG 2022 de la CMPE 84 a été aussi l'occasion de procéder au renouvellement ainsi qu'à l'élection d'une partie des membres au conseil d'administration.
Lors du scrutin, plusieurs membres sortants ont ainsi été réélus. Il s'agit de Michel de Saint-Auban et Chantal Cayla (représentant les FCE – Femmes chefs d'entreprise) dans les services.
Par ailleurs, dans le même temps on note également l'arrivée de nouvelles têtes en services (Jérémy Piallat, Fabien Ledoux, Sylvain Dekonink, Marie-Pierre Ghirardini et Philippe Parc) ainsi qu'en industrie (Philippe Catinaud pour le BTP84).

CCI de Vaucluse : 7 dirigeantes d'entreprises mises à l'honneur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



La Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse a mis à l'honneur sept cheffes d'entreprises. Elles se nomment : Claire Bottaro, Myriam Dugnas, Adrienne Philippe, Cindy Ribaud Haye, Christine Pedditzi, Valérie Guillemot et Adrienne Boulay. L'interprofessionnelle a salué leur goût d'entreprendre et leurs actions particulièrement en ces temps de pandémie, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

Pour ce Trophée 'Réussir au féminin', 31 femmes cheffes d'entreprise étaient en lice pour gagner dans une des 5 catégories imaginées : Création, avec 'j'ai créé mon entreprise en 2020' ; Digital pour une offre très numérique ; Originalité pour une activité exercée dans un environnement masculin ; Agilité pour avoir fait preuve d'innovation en plein Covid-19 et Bienveillance pour s'être distinguée pendant la pandémie.

Le prix de la Création
A été remis à Claire Bottaro pour 'Fée O'Naturel' de produits d'entretien écologiques, cosmétiques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

naturels, produits d'hygiène et boutique zéro déchet. La boutique est à la fois physique, à Sainte-Cécile-les-Vignes et en ligne. Le jury a souligné le caractère innovant du secteur d'activité et son engagement dans la transition écologique.

Le prix Digital
A été remis à Myriam Dugnas pour 'Petit Léon' à Avignon, baby store 100% digital. La boutique en ligne propose des accessoires pour bébés et mamans. La particularité de la maison ? Myriam Dugnas vient de lancer sa 1re collection de linge de maison bébé 'Made in Avignon' conçue dans un atelier de couture solidaire par une équipe de femmes.

Le prix de l'Originalité
A récompensé Adrienne Philippe pour Distrigaz Provence à Avignon, pour la livraison de gaz en vrac dans le quart Sud-Est de l'hexagone. Adrienne Philippe représente la 3e génération à la tête de l'affaire familiale éponyme. Le jury a salué son évolution dans un environnement masculin, son attachement à la sécurité et au bien-être des collaborateurs avec la mise en place de primes Covid aux sous-traitants, présence alternée au bureau et maintien des salaires.

Le prix Agilité
Cindy Ribaud Haye a été remarquée pour la création de son magasin 'Joue le jeu' à Vaison-la- Romaine en 2018. L'endroit propose un point de vente qui, avant la Covid-19, était le théâtre d'animations régulières et d'invitations à jouer aux jeux sur place. Le jury a salué son click and collect, la proposition de services additionnels : relais pick-up, point Internet et photocopies, son implication sur les réseaux sociaux, notamment pour faire gagner des jeux à des enfants défavorisés.

Le prix de la Bienveillance
Il a été remis à Christine Pedditzi pour CP+ Développement à Bédarrides, société spécialisée en développement des entreprises. La professionnelle s'est notamment illustrée pour sa bienveillance pendant le 1er confinement avec la création d'ateliers en visio, de webinaires sur la stratégie de cirse et sur la relation client, l'intégration d'une hotline d'expert pour répondre aux chefs d'entreprise et à un niveau plus personnel l'organisation d'apéros visio avec des habitants.

Le prix Coup de cœur
A été remis à deux femmes. Valérie Guillemot, formatrice, dirigeante de 'l'entreprise Orient'Action, Conseil carrière et compétences' à Avignon pour son engagement sur le territoire, le soutien de son réseau de consultants, son habileté à créer du lien avec ses clients, collaborateurs et avoir favorisé l'insertion de jeunes, et cela malgré la crise sanitaire. La deuxième femme récompensée est Adrienne Boulay 'Oh my deuche' à la Bastide-des-Jourdans, qui propose des escapades en 2CV pour faire découvrir les routes de Provence ou participer à des événements professionnels ou privés.

Le Jury
Le jury était composé de Bernard Vergier président de la CCI ; de Laurent Bachas membre et trésorier adjoint de la CCI ; de Christèle Coornaert membre du bureau et secrétaire de la CCI ; d' Emilie Riberolles membre titulaire de la CCI et Florence Hertel, directrice Front office.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Les chiffres
En Vaucluse, sur 37 373 entreprises, 7 898 sont dirigées par des femmes (21%). En 2020, le territoire a accueilli 4 210 créations d'entreprises, dont 891 dirigées par des femmes (21%). Celles-ci représentent aujourd'hui 27,2% des dirigeants d'entreprise en France. Elles sont plutôt présentes dans le commerce (25%) et les services (23%).

Source RCS janvier 2021.

CCI de Vaucluse : vers une élection sans suspense





A la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse, les élections se suivent et ne se ressemblent pas. Si quatre listes s'étaient affrontées lors du scrutin consulaire en 2016, il n'y en aura finalement qu'une à l'occasion du prochain vote qui se déroulera par correspondance du 1er au 14 octobre 2020.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

« Au terme du délai de dépôt des candidatures, seule la liste dénommée 'Energie positive' de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) a été enregistrée en préfecture de Vaucluse pour toutes les catégories et sous-catégories de la Chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT) de Vaucluse et de la chambre de commerce de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. » C'est en ces termes que les services de la préfecture de Vaucluse ont signifié qu'il n'y aurait qu'une seule liste lors de cette élection de l'assemblée générale de la CCI 84 qui se déroulera par correspondance du 1er au 14 octobre prochain.

Pour autant, cette annonce n'est finalement pas une surprise depuis que l'organisation patronale concurrente de l'UP-Medef 84 (Union patronale et Mouvement des entreprises de France) présidée par Jacques Brès avait notifiée, il y a quelques jours, qu'elle ne présenterait pas de liste.

On s'achemine donc vers une élection sans suspense, bien loin de celle très disputée de l'automne 2016, pour l'élection des 34 membres de l'assemblée de la CCI de Vaucluse. A cette occasion, 4 listes s'étaient affrontées : celle de l'UP-Medef conduite par Jacques Brès (17 sièges obtenus), celle de Bernard Vergier, président de la CPME (12 sièges), celle de l'Union des commerçants et artisans de Vaucluse (Ucav) de Sonia Strapelias (5 sièges), et celle de Michel Bernard, tête de liste et président du RPME (Rassemblement patronal pour la modernité de l'économie) qui n'obtiendra aucun siège. Ayant parvenu à rallier l'Ucav pour obtenir le même nombre de siège que son opposant, Bernard Vergier réussira ensuite à être élu au bénéfice de l'âge comme c'est l'usage en cas d'égalité.

Une majorité fragile

Ce rapport de force quasi-identique va immédiatement engendrer des blocages dans la gouvernance de l'organisme consulaire vauclusien. En effet, s'estimant lésée, puisque qu'étant la liste ayant recueillie le plus grand nombre de conseillers, l'UP-Medef n'a pas accepté ce résultat remporté en raison du *droit d'aînesse*. Pour Jacques Brès, cette situation risquait alors de ne déboucher que sur des « affrontements permanents » au risque de rendre cette CCI « ingouvernable ». Les élus de l'UP-Medef quittant d'ailleurs l'assemblée constitutive afin de protester contre ces résultats qu'ils estimaient « faussés ».

De son côté, Bernard Vergier, succédant à 15 ans de présidence de François Mariani qui ne pouvait se représenter en raison de la limite d'âge imposée dans le cadre de ces élections, assurait vouloir désormais jouer l'union. « Après une élection marquée par la division nous devons à présent nous rassembler et créer une véritable unité », expliquait le président de la CPME 84 lors de son discours d'investiture. Peine perdue, dans les semaines qui suivront le Tribunal administratif de Nîmes rejettera plusieurs recours, portés par les 2 camps, afin de contester une partie des résultats. De quoi donner le ton de la suite de la mandature.

Mise sous tutelle préfectorale en 2018

Ainsi, après le désistement de 2 élus de l'Ucav et la démission d'un membre de la CPME, l'assemblée ne sera plus en mesure de voter le budget consulaire 2018. Rebelote quelques semaines plus tard où les élus de l'UP-Medef, désormais majoritaire, refuse de valider ce budget. Ce blocage débouchera sur la mise sous tutelle de la CCI de Vaucluse, désormais chapeautée par la préfecture de région Provence-Alpes-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Côte d'Azur en ce qui concerne les questions budgétaires consulaires vauclusiennes.

En octobre 2018, Pierre Dartout, préfet de Région, suspendra ensuite provisoirement l'ensemble des membres de CCI 84, dont son président qui appelle alors à une dissolution rapide suivie de nouvelles élections générales, « seule alternative possible pour permettre aux dirigeants vauclusiens de s'exprimer démocratiquement. » Dans la foulée, les services de l'Etat nomment une commission d'administration provisoire de la CCI 84 composée de Marc Chabaud, trésorier de la Chambre régionale, ainsi que de Luc Crespo et Bruno Delorme, membres de la CCI de Vaucluse. Le tout, dans une période où les ressources des CCI ont été réduit drastiquement (près de 40 % depuis 2014) et que plusieurs postes ont dû depuis être supprimés dans celle de Vaucluse.

La Région se paye le Vaucluse

Ces difficultés de la CCI vauclusienne vont aussi aiguiser les appétits de la Chambre régionale qui voit là une belle occasion de mettre la main sur sa représentation vauclusienne et les moyens qui vont avec.

« Les seules solutions viables c'est, soit de transformer la CCI de Vaucluse en CCI locale, c'est-à-dire sans personne morale et rattachée à la CCI régionale, soit, éventuellement, ce qu'appelle certains élus de leurs vœux, de fusionner la CCI de Vaucluse avec celle du Pays d'Arles, insistait alors Bernard Kleynhoff, conseiller régional de la majorité mais surtout ancien président de la CCI Nice-Côte d'Azur de 2011 à 2015, lors de sa réponse, fin 2019, à la conseillère régionale avignonnaise RN (Rassemblement national) Anne Sophie Rigault qui demandait le soutien du Conseil régional à la dissolution du bureau actuel de la CCI de Vaucluse (elle demandera ensuite, fin octobre, la tenue de nouvelles élections générales).

Bernard Kleynhoff, devenu entretemps président de 'Rising Sud' **l'agence de développement économique de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (lire ici), profitera aussi de sa tribune régionale pour égratigner à le monde consulaire vauclusien : « L**a CCI de Vaucluse nous a surtout permis, pour l'instant, de ridiculiser le monde consulaire, tant au niveau régional qu'au niveau national ».

Dissolution de l'assemblée et report du vote

Puis, en décembre dernier, le préfet de la Région se résout à dissoudre l'assemblée et convoque de nouvelles élections dont le scrutin devait avoir lieu du 28 mai au 10 juin dernier. La covid-19 et le confinement étant cependant passés par là, ce vote, par correspondance, a finalement été décalé du 1er au 14 octobre prochains (ndlr : le dépouillement des votes se tiendra à partir du lundi 19 octobre 2020 et les résultats seront proclamés au plus tard le jeudi 22 octobre prochain).

Une décision incompréhensible pour le patron du Medef local qui ne comprend pas que « ce n'est qu'après trois ans d'incertitudes, de mises sous tutelle, de gestion par une commission provisoire et à quelques mois à peine de l'échéance du mandat 2016-2021 » que paraît, fin 2019, l'arrêté constatant cette absence de majorité pourtant effective depuis plus de deux ans maintenant.

« Cette élection était devenue indispensable pour doter à nouveau la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Vaucluse d'instances élues après des mois de blocage de son fonctionnement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

normal ayant conduit le préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur, qui exerce la tutelle, à prononcer la nomination d'une commission d'administration provisoire, par nature limitée dans son action par la réglementation aux actes essentiels et à la gestion des affaires courantes », explique laconiquement la préfecture de Vaucluse.

Un scrutin 'inutile' ?

Lassé par la brouille entre les deux leaders patronaux, Jacques Brès propose en début d'année, à la demande de plusieurs fédérations et organisations professionnelles, de jeter l'éponge si son adversaire est prêt à en faire de même afin de laisser la place à de nouvelles têtes. Un appel à la 'paix des braves' qui ne sera pas entendu, le président de la CPME estimant qu'il s'agit d'un piège pour 'endormir' l'action de la Confédération, particulièrement active sur le terrain dans la préparation de cette élection.

Finalement, la 'guerre' des chefs ne connaîtra pas un nouvel épisode à l'occasion de ce scrutin puisque Jacques Brès a fait savoir, il y a quelques jours, que son mouvement n'avait déposé aucune liste. Justifiant sa décision par « l'indécence » du maintien de ces élections consulaires en cette période de crise, l'UP-Medef de Vaucluse estime qu'à 1 an à peine du scrutin général de novembre concernant toute les CCI de France ce vote est inutile. Le président de l'UP-Medef 84 estime également indécent de consacrer des moyens pour ces deux élections successives (ndlr : estimé entre 250 000 € et 500 000 € pour les deux scrutins).

Toutefois, l'UP-Medef n'entend pas rendre les armes et annonce qu'elle sera au rendez-vous des élections générales de novembre 2021. En attendant, Bernard Vergier devrait présenter, ce jeudi 10 septembre, sa liste pour une élection qu'il est sûr désormais, faute de combattant, de remporter.

Cette présentation sera aussi l'occasion de présenter son programme pour un mandat d'un an seulement. Le président de la CPME ne pouvant ensuite se représenter pour le scrutin suivant puisqu'il sera atteint par la limite d'âge.

En attendant, pas sûr que ces querelles incessantes mobiliseront un électorat d'entrepreneurs qui n'avaient été que 16,80 % à participer au vote consulaire en 2016 contre 20,60 % en 2010. Le niveau de participation au prochain vote devrait d'ailleurs permettre de légitimer, ou non, le statut du futur président de la CCI de Vaucluse.

Report de l'élection de la CCI de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône vient de reporter l'élection de l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse. Appliquant le décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le préfet de région a donc décider de suspendre le processus électoral, déterminé par l'arrêté du 10 janvier 2020 qui prévoyait un scrutin en juin prochain.

« De nouvelles élections permettant le renouvellement de l'assemblée générale de la CCI 84 seront organisées par les services de la préfecture de Vaucluse, en lien avec les services du préfet de région, la CCI de région et la CCI de Vaucluse au plus tard en octobre 2020, si la situation sanitaire le permet », expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Le calendrier des opérations électorales sera donc ultérieurement précisé par arrêté du préfet de Vaucluse en application des dispositions du code de commerce.

Bloquée dans son fonctionnement depuis presque 2 ans faute de majorité pour voter son budget annuel la CCI 84 a été mise sous tutelle renforcée en mai 2018, avant que le préfet suspende ses instances en octobre de la même année puis ne la dissolve en décembre dernier.

Une période durant laquelle les camps de Bernard Vergier, président de la CPME (Confédération des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

petites et moyennes entreprises) de Vaucluse élu président de la CCI 84 au bénéfice de l'âge, et Jacques Brès, président de l'UP-Medef 84, n'ont cessé de s'opposer.

Une liste d'union pour les prochaines élections ?



«Je ne comprends pas pourquoi Pierre Dartout, préfet de la Région Provence-Côte d'Azuret des Bouches-du-Rhône après avoir suspendu, le 8 octobre 2018 les 32 élus de la CCI de Vaucluse s'est décidé, en décembre dernier, à dissoudre l'assemblée puis convoque de nouvelles élections dont le scrutin aura lieu du 28 mai au 10 juin », s'émeut Jacques Brès, président de l'UP-Medef 84 (Union patronale et Mouvement des entreprises de France 84) et candidat

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

malheureux à la présidence de la CCI de Vaucluse (Chambre de commerce et d'industrie) en 2016.

■ Après la Paix des braves

«J'entends que ce conflit qui n'a que trop duré, puise ses racines dans un passé bien plus ancien, confie Jacques Brès. Le pire serait la prise en main par une tutelle. Pour éviter cela ? J'invite donc à la 'Paix des braves' et je propose qu'une nouvelle et jeune équipe économique soucieuse de porter l'intérêt général mène une liste unique et d'union sans aucune influence extérieure.»

■ Le calumet de la paix ?

Avec cette proposition faite à Bernard Vergier (Président de la CPME 84 Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse) de fumer le calumet de la paix, Jacques Brès l'exhorte tout de même, «sous huitaine», à répondre à l'invitation de jeter l'éponge en acquiesçant à sa proposition de promouvoir une nouvelle vague «donnant envie à nos jeunes entrepreneurs et commerçants de s'investir dans une chambre consulaire sans avoir à subir le poids du passé. Les chefs d'entreprise et commerçants qui se sont adressés à moi pour cette proposition espèrent un accueil positif et une réponse rapide et assurée.»

■ Le souhait

«Je souhaite une liste d'union excluant Bernard Vergier et de moi-même ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à cet échec et qui se sont porté candidates, membres associés ou conseillers techniques aux dernières élections de la CCI, poursuit le président de l'UP-Medef 84. Laissons le champ libre à une nouvelle équipe ambitieuse de s'investir, de représenter les chefs d'entreprise et qui ne serait pas sous influence.»

■ Quel avenir pour les structures liées au département ?

Pourtant Jacques Brès confesse le prochain déclin de ces structures liées au territoire départemental : «L'avenir des Chambres de commerce ne sera pas rose pour les territoires. Les prochaines mandatures pour les CCI seront du même acabit que pour les chambres des métiers c'est-à-dire avec une représentativité départementale de 'coupeurs de rubans'. C'est dommage pour le territoire, la proximité, les entreprises, l'emploi et les jeunes qui demain, s'emploieront, à sauver ce territoire.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

■ La réponse de Bernard Vergier

Joint après ce pavé dans la marre, Bernard Vergier, s'impatiente, « En résumé ? Je ne veux pas polémiquer. Je ne veux plus de conflit. Ce n'est pas Bernard Vergier qui parle mais les Entrepreneurs et commerçants de Vaucluse. Maintenant que c'est fait, pensons au futur ! La CPME ouvrira une liste d'union constituée de jeunes de tout le territoire ayant envie de s'investir et les femmes y seront nombreuses. La CPME me veut comme chef de file, cette liste comprendra également des personnes d'expérience qui seront 'moteur' pour rester sur les rails et qu'il y ait une bonne équipe pour cette prochaine mandature. Pour le moment ? Nous recherchons des hommes et des femmes de qualité. Quant à ma position ? Ce sera à mon Conseil d'administration de décider. Ça ne me dérangera pas de me retirer. Laissons le territoire et son économie s'épanouir. »

■ Comprendre

Revenons à l'historique de cette situation. A l'issue d'une campagne très tendue, Bernard Vergier avait été élu à la présidence de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse en novembre 2016. La tête de liste CGPME 84 (Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises) succédait à François Mariani (touché par la limite d'âge à 70 ans), président de la structure durant 15 ans. Le nouveau président avait été désigné lors d'une assemblée générale constitutive agitée, le 23 novembre 2016, qui faisait suite au scrutin consulaire qui avait vu la liste UP-Medef de Jacques Brès emporter 17 sièges, celle de l'Ucav (Union des commerçants de Vaucluse) de Sonia Strapélias 5 sièges et celle de Bernard Vergier 12 sièges. L'alliance des deux derniers, ayant permis malgré l'égalité au nombre de sièges, c'est au bénéfice de l'âge que le nouveau président avait été désigné après trois tours de scrutin. S'estimant lésée, puisque qu'étant la liste ayant recueillie le plus grand nombre de conseillers consulaires, l'UP-Medef n'avait pas accepté le résultat de cette élection remportée en raison du droit d'aînesse. Pour Jacques Brès, cette situation 'd'affrontements permanents' risquait de rendre cette CCI 'ingouvernable'. Les 17 élus de la liste avaient alors quitté l'assemblée afin de protester contre ces résultats qu'ils estimaient 'faussés'.

■ Les chiffres

L'élection pour la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse avait affiché un taux de participation de 16,80%. Un chiffre en baisse par rapport au précédent scrutin pourune mobilisation de 20,60% des électeurs en décembre 2010. En 2016,4 258 électeurs avaient donc voté, du 20 octobre au 2 novembre 2016, sur les 26 318 ressortissants inscrits à la CCI 84 (contre 4 547 sur 22 039 inscrits en 2010).

Ecrit par le 15 novembre 2026

■ Les dates

Le code de commerce prévoit, en cas de dissolution d'une chambre de commerce et d'industrie, qu'il soit procédé à son renouvellement dans un délai de 6 mois. Le calendrier des opérations électorales prévoit d'abord une mise à jour réalisée, jusqu'au 27 mars prochain, des listes électorales sous la présidence du Tribunal de commerce d'Avignon. D'ici là, la CCI 84 adressera, en février, à toutes les personnes immatriculées au registre du commerce et des sociétés, un formulaire destiné à cette actualisation et à déterminer les électeurs supplémentaires. Pour leur part, les dépôts de candidatures auront lieu à la préfecture de Vaucluse de lundi 27 avril à jeudi 30 avril à 12h. Le préfet de Vaucluse aura ensuite jusqu'à mardi 5 mai pour arrêter la liste des candidats. Le scrutin se déroulera ensuite, uniquement par correspondance, de jeudi 28 mai jusqu'à mercredi 10 juin 2020 minuit, le cachet de la Poste faisant foi. Enfin, le dépouillement des votes s'effectuera à partir de lundi 15 juin pour une proclamation des résultats au plus tard jeudi 18 juin 2020.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !